

Projet d'évolution de l'organisation Axa France, ce qu'en pense la CFE-CGC.

Comme indiqué dans l'intervention **CFE-CGC** lors du CSEC exceptionnel du 21 juillet, le projet de **réorganisation** proposé par **Guillaume BORIE** n'est **pas révolutionnaire** et les rattachements prévus dans ce projet de réorganisation ont du **sens**.

L'équipe **CFE-CGC**, favorable à ce projet, reconferme toutefois l'**attention** qui sera **portée** par ses membres, dans chacun **des CSE** et pour toutes les **Directions concernées**, sur d'éventuels **impacts sociaux**. Ces derniers étant difficiles à évaluer à ce stade.

Pour cette raison, nous pourrions faire intervenir au cas par cas, un expert dans un CSE pour **évaluer les impacts sociaux**.



Gilles DELAGE
gilles.delage@axa.fr
06 82 32 21 52

La CFE-CGC interpelle la Direction

1-Travailler sur le site d'Angers, un vrai danger ?

Le départ d'Axa de **l'ancien site d'Orgemont** préfigurait l'intégration des collaborateurs dans **un site neuf et moderne**, régulant les températures trop chaudes ou trop froides, rompu aux normes environnementales et exclusivement Axa pour une nouvelle dynamique collective.

Un peu plus d'un semestre sépare la promesse de la réalité.

Les beaux jours arrivants et les **températures extérieures augmentant**, les collaborateurs constatent que le bénéfice des larges façades vitrées pourrait se transformer en **accélérateur de chaleur**. C'était sans compter sur le système de rafraîchissement d'air. Même si les préconisations gouvernementales en termes d'économie d'énergie permettent de réduire l'effort de rafraîchissement à 26 degrés, certains étages du site d'Angers tutoient **les 30 degrés**.

Plusieurs alertes sont lancées par les élus **CFE-CGC** en réunion Représentants de Proximité. Lors de ces pics de chaleurs, la Direction est contrainte de demander aux collaborateurs de **rester en télétravail**.

Ce 31 août après-midi, un collaborateur du 3ème étage reçoit **une fenêtre sur la tête**. Cet accident semble être sans conséquence sur la santé du collaborateur. Les élus **CFE-CGC** ne peuvent que s'en réjouir.

Quel bilan devons-nous donc tirer de ces 6 mois sur le nouveau site d'Angers ?

Il était certainement **prématuré** de déménager en janvier sans s'assurer que l'ensemble du projet ne satisfasse à notre cahier des charges.

Que la hausse des températures ne présageait rien de bon pour un site implanté en zone de «sur-urbanisation», fortement bétonnée, où la majorité des toits sont en zinc et dans **une zone pas ou peu végétalisée**.

Que d'un espace social où il fait bon se retrouver pour travailler, le site ressemble davantage à un espace de coworking, où **chacun est « cloisonné à son étage »**, partageant les quelques moments de coupure dans un espace de restauration ou dans un « lounge » **trop petit** pour organiser des moments de convivialité.

Fort de ce constat, la **CFE-CGC** demande à la Direction de l'Immobilier que soient mises en place **toutes les mesures de sécurité** visant à prévenir les risques d'accidents et à améliorer la QVCT sur le nouveau site AXA d'Angers.



Yves PENISSON
Commission Emploi Formation Egalité
yves.penisson@axa.fr
06 07 77 62 33

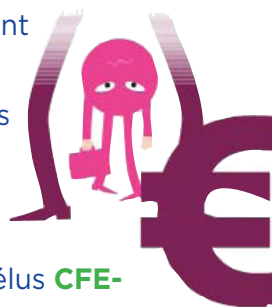


Philippe SURBLED
philippe.surbled@axa.fr
06 13 93 57 54

2- Questions sur le fonctionnement et sécurisation des fonds de pension

Compte tenu de la **très forte baisse** de nos fonds de pension AXA (dont -23,74% pour le B2V), la **CGE-CGC** demande :

1. Les raisons de cette **sous-performance** par rapport aux résultats moyens de nos autres fonds et du marché ?
2. Qu'il soit communiqué au CSE Central et aux salariés, **les procédures permettant de sécuriser son épargne retraite** pour les salariés dont le départ en retraite est proche. Si ce processus n'est pas effectif, les élus **CFE-CGC** au CSE Central demandent qu'un dispositif de ce type soit mis en œuvre.



Christophe ROYER
christophe.royer@axa.fr
06 07 15 36 23



Didier FUMERY
dider.fumery@axa.fr
06 08 54 30 82

| Point RH

Effectifs.

Point sur les effectifs à fin juin 2023.

- **Stabilité des effectifs** CDI PA et PC juin 2023 versus juin 2022 : 12 172 collaborateurs.
- **A noter 326 départs à la retraite** depuis le début d'année.
- Même si les profils recherchés sont toujours difficiles à trouver les **cédés des Alternants et des CDD deviennent moins fréquentes**.
- Au prorata des effectifs, le nombre d'**Absents Non Rémunérés** du Personnel Commercial est 2 fois et demie supérieur à celui du Personnel Administratif. Selon la Direction, il s'agirait essentiellement des absences dues aux longues maladies.
- Le volume d'**Absents Rémunérés** est en hausse par rapport au début d'année mais reste stable sur les 12 derniers mois.
- Le volume des **licenciements** (106 dont 78 PC) est à la hausse (+12,7 %) en comparaison avec le premier semestre 2022.

Selon la Direction les cas restent exceptionnels et malheureusement il n'y avait pas d'autres solutions envisageables pour les personnes concernées.

- Nombre de **ruptures conventionnelles** n'est pas significatif et a été divisé par 2 en référence à la même période en 2022.

La **CFE-CGC** relève plusieurs points de **vigilance** : l'**absentéisme** et le volume de **licenciements en hausse**.

Egalité Femmes/Hommes.

« A l'issue de l'analyse annuelle au titre de l'accord Egalité F/H, des **mesures d'ajustement** ont été attribuées à effet du 01/07/2023»

- **203 femmes dans AXA France** sont bénéficiaires pour un montant moyen de 1965€ (montant minimum : 1090€ - montant maximum : 3220€).

La **CFE-CGC** reviendra vers vous pour plus de détail lors de la **renégociation de cet accord triennal** et du bilan qui sera fait courant septembre



Janusz STELART
janusz.stelart@axa.fr
06 31 50 49 73



Sylvie SERALINE
Commission Santé, Sécurité, Conditions de travail
sylvie.seraline@axa.fr
06 84 86 35 21



Pulse : encore un saut de « pulse »

Nous constatons une **faible évolutions** des indicateurs entre les 2 enquêtes pulses hormis deux points notoires:

1. **Une remontée du ENPS** (+ 8 points) mais reste en deçà de celui de juin 2022 (2 points en moins).
2. **Un véritable décrochage de la Direction ALHIS** (sauf pour le management de proximité) qui marque l'inquiétude des collaborateurs sur leur avenir.

Les **managers de proximité** sont toujours autant plébiscités. La Direction **s'appuie** beaucoup sur eux et la **CFE-CGC** demande que des **moyens** soient mis en place pour les **soutenir**. **La Direction répond** que c'est une des **priorités** du plan stratégique 2024-2026 avec un accompagnement adapté.

La simplicité reste le point « noir » remonté où la courbe stagne depuis plusieurs années

malgré les différents plans de simplification.

La **CFE-CGC** **demande** de vraies actions comme une **simplification des outils**.

De nouveau, **la Direction répond** que c'est une des priorités du plan stratégiques 2024-2026.

Espérons que la courbe va enfin s'inverser durablement.

Vous aurez la possibilité de vous **exprimer** de nouveau avant la fin de l'année

- Inclusion Survey du 19 au 26 septembre
- Pulse : du 14 au 22 novembre

Retrouvez les éléments de retour du dernier Pulse **ICI**



Aissatou ZUILI-BAH
Commission Développement
Durable et Environnement
aissatou.zuilibah@axa.fr
06 73 79 41 37

Expertise Smart-working.

L'expertise ISAST vient de rendre ses principales conclusions sur le déploiement national du Smart-working dans AXA France, à l'issue d'échanges laborieux en 2021/22 avec AXA, pour déboucher sur des « conclusions d'expertise partielles ».

Néanmoins, ces dernières révèlent déjà des difficultés plus prononcées sur les plus petits sites passés en Smart working ces 2 dernières années post-covid (Angers, Lyon, Strasbourg, Pessac, Nîmes), que sur les sites pilotes de Nanterre et Isneauville.

Ces difficultés sur sites sont principalement liées au problème du bruit sur une surface de travail globale réduite de 40%. Des nuisances sonores sont encore très présentes sur les espaces de travail Flex et aux moments des rassemblements ou de la circulation des équipes. Elles sont particulièrement préjudiciables pour certains métiers nécessitant une forte concentration et beaucoup de confidentialité.

Dans les enquêtes d'avis des salariés sur leur Qualité de Vie et Conditions de Travail (QVCT), les sites Smart-working ne se distinguent

pas positivement des sites classiques. Même après le rajout de salles de réunion ou de Bubbles, à la suite de nos alertes. La **CFE-CGC** regrette aussi que certains espaces silence aient disparu.

Rassurant : aux dires de l'Expert, AXA resterait dans « le haut du panier » par rapport au déploiement Smart « industrialisé » dans d'autres grandes entreprises Françaises.

Retrouvez en page 4 les interventions de la CFE-CGC



- Vos élus **CFE-CGC** demandent à la Direction d'intervenir en lien avec vos Représentants de Proximité, pour **mesurer et réduire** en urgence les **volumes sonores** en dessous de 60 décibels, sur tous les sites, y compris aux périodes de plus fortes affluences des collaborateurs.
- Pour la **CFE-CFC**, installer davantage de matériaux **absorbeurs du bruit** (moquettes, cloisons, plafonds) est indispensable pour protéger la santé des salariés et pour également redonner plus d'envie de rejoindre son collectif de travail en présentiel.
- La **CFE-CGC** demande également la mise en œuvre d'un meilleur accompagnement sur le « **bien vivre et travailler ensemble en mode Smart** », pour faciliter la vie sur site. N'en restons pas à la mesure de la fréquentation les jours de pics pour se rassurer, **aidons les personnes à mieux s'adapter** en tenant compte de leur charge de travail et leurs contraintes métier.

Non, vous ne vous habituerez pas au bruit. Son impact sur votre santé dans le temps va au-delà d'une simple fatigue : perte progressive de l'audition, stress, insomnie, hypertension.

Vous êtes confrontés à ce type de situation, vous avez des questions, cliquez [ICI](#) pour nous écrire.



Christophe PESNEAUD
christophe.pesneaud@axa.fr
06 23 36 68 23



Pour les **années 2024 et 2025** les jours de pont* AXA ont été validés en séance.

*Vous êtes **personnel PA**, les jours sont automatiquement **décomptés**. (les sites seront fermés)

*Vous êtes **personnel PC** et vous souhaitez faire le pont il convient de **poser** la journée sous Pléiades).

2024

- Vendredi 10 mai
- Lundi 15 juillet
- Vendredi 16 août

2025

- Vendredi 02 mai
- Vendredi 09 mai
- Vendredi 30 mai
- Lundi 10 novembre
- Vendredi 26 décembre